

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibé- ration	Qui ont pris part au vote
15	15	15	15

Séance du 03 avril

L'an deux mil vingt-six, le 03 avril

Convocation
27/03/2026
Date d'affichage 27/03/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Evelynne TRESCARTES, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. COUPLET – C. TAHALY – C. GUILLAUME
A. VEDOVATI – M. REVEILLE – M. MOJAISKY – C. RATIVEAU – R. GUILLIN – C.
BRONISEL – E. BARRE – M. FRERY – M. BOURDIGUEL – I. LEPRUN – A. BRONISEL
Secrétaire : A. BRONISEL

**AMENAGEMENT DANS LA RUE DE LA FORET - CHOIX DE L'ENTREPRISE : RETIRE
ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 10 MARS 2026**

Vu la délibération du 25 septembre 2025 autorisant Mme le Maire à lancer un marché pour les travaux de voirie de la rue de la Forêt,
Vu la délibération du 10 mars 2026 retenant l'entreprise EIFFAGE,
Considérant qu'une erreur administrative s'est produite sur le montant de l'acte d'engagement, il faut lire 345.786,94 € HT (au lieu de 339.756,94 € HT) et 414.944,33 € TTC (au lieu de 407.708,33 € TTC).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à corriger l'acte d'engagement comme indiqué ci-dessus.

DIT que cette dépense sera inscrite au budget primitif 2026.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance
Amaury BRONISEL



Le Maire
Evelynne TRESCARTES

